

Journées Européennes des Métiers d'Art®

#JEMA2026

CŒURS À L'OUVRAGE

07→12
avril 2026



WEBINAIRE PASS CULTURE

Lucile Barde, cheffe de projet Journées Européennes des Métiers d'Art

Brune Schlosser, chargée de projets culturels et patrimoniaux, référente Jeunesse

Marie Bruno, déléguée territoriale en Ile-de-France – pass Culture

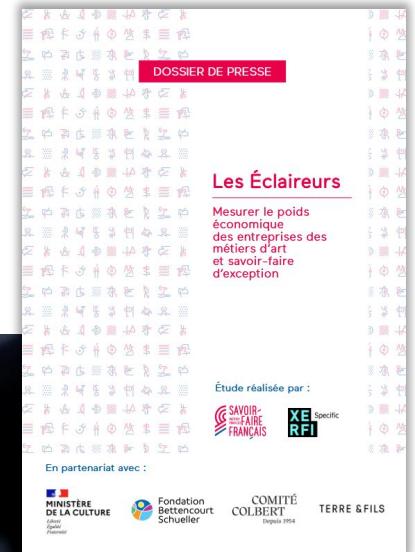
Marine Sepet, déléguée à la coordination éditoriale – pass Culture

Julie Parsy, équipe partenaires nationaux – pass Culture



L'INSTITUT POUR LES SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS

- L'Institut pour les Savoir-Faire Français est une organisation non-gouvernementale, fondée en 1889 : association privée loi 1901, reconnue d'utilité publique.
- Ancien Institut National des Métiers d'Art, ancienne Société d'Encouragement aux Métiers d'Art
- Une mission de soutien aux métiers d'art et aux savoir-faire d'exception. De nombreuses actions ayant pour objectif de faire rayonner les savoir-faire français au niveau national et international, notamment :
 - Prix Avenir Métiers d'Art,
 - Dispositif Maître d'art – Elèves,
 - Per Durare,
 - Publications et études sur le secteur (Les Eclaireurs <https://www.institut-savoirfaire.fr/professionnels/les-eclaireurs>),
 - Actions et dossiers pédagogiques (<https://www.institut-savoirfaire.fr/inma/actualites/dossiers-pedagogiques-pour-la-rentree-scolaire>) ,
 - les Journées Européennes des Métiers d'Art®



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART®

- Créées et pilotées depuis 2002 par l'Institut pour les Savoir-Faire Français
- Faire découvrir au grand public les métiers d'art et les savoir-faire d'exception
- La manifestation se déroule sur une semaine au début du printemps (avril)
- Partout en France et en Europe
- 20^{ème} édition des JEMA® en 2026
- La marque Journées Européennes des Métiers d'Art® / JEMA® est déposée et protégée, de même que ses logos, visuels.



RETOUR SUR LES JEMA®

2025



CŒURS À L'OUVRAGE

- Du 7 au 12 avril 2026
- « **Cœurs à l'ouvrage** » une thématique pour mettre en lumière l'importance du collectif, des synergies culturelles et territoriales et du dynamisme rural.
C'est bien plus qu'une activité culturelle à laquelle le public est invité à participer : c'est une expérience. Chacun peut appréhender l'univers des métiers d'art dans toute sa richesse et sa pluralité, et découvrir le patrimoine culturel immatériel qu'ils constituent à travers l'Europe.



BONNES PRATIQUES COMMUNICATION

Une bonne communication est la clé pour être « visible » et vous assurer la venue du public lors de ces journées. En complément des campagnes nationales, régionales et locales, nous vous encourageons à :

- Télécharger le kit de communication (dans le mail de validation)
- Personnaliser votre affiche
- Communiquer chez vous (atelier, vitrine) et autour de vous (mairie, office du tourisme, commerces...)
- Partager (réseaux sociaux, site...)
- Rester informé (suivre les réseaux sociaux JEMA, abonnez-vous à la newsletter)

En faveur de la démocratisation culturelle et de l'élargissement des publics, l'Institut encourage les programmations à destination de tous les publics :

- Grand public
- Jeune public
- Scolaires
- Public en situation de handicap

☐ Se référencer sur le Pass Culture

Journées
Européennes
des Métiers
d'Art®

#JEMA2026

CŒURS À
L'OUVRAGE

CANDIDATURES OUVERTES



07-12 avril 2026

LES PUBLICS JEUNES AU CŒUR DES JEMA

Chaque année, la jeunesse tient une place centrale dans les Journées Européennes des Métiers d'Art :

- programmation dédiée au jeune public
- programmation destinée aux scolaires
- partenariat avec le pass Culture
- création et diffusion de ressources de médiation pour les publics jeunes : posters jeune public en partenariat avec Bayard Média ; série de vidéos « Mon métier en deux minutes » en partenariat avec Phosphore ; dossiers pédagogiques ; cahier de recommandations



Cette découverte des métiers d'art permet de :

- Sensibiliser les jeunes aux métiers d'art
- Leur faire découvrir le patrimoine et la création sous l'angle des métiers d'art
- Initier les jeunes à la pratique manuelle
- Présenter les métiers d'art comme des métiers d'avenir
- Rendre visibles et attractifs les établissements de formation aux métiers d'art

LE PASS CULTURE



Le pass Culture est acteur du service public de la démocratisation culturelle.

Son but est de renforcer et diversifier les pratiques culturelles de 15 - 21 ans, en valorisant la richesse culturelle des territoires.

Ce dispositif permet à la jeunesse de s'émanciper dans l'exercice de l'autonomie de ses choix culturels et aux acteurs culturels de s'adresser directement à ce public : via une application (part individuelle) et via leurs enseignants (part collective).

Partenariat entre l'État, les acteurs culturels et les collectivités territoriales, la gestion et le développement de cette mission de service public sont confiés au pass Culture, qui est opérateur d'Etat depuis le 1er janvier 2026.

LE PASS CULTURE

Le volet individuel



Volet individuel



Encourager et diversifier les pratiques culturelles et artistiques en autonomie des 15 à 21 ans.



92% de jeunes de 18 ans et plus, utilisent le pass Culture

Découvrir [la web application pass Culture](#) !



Application pass Culture

15 - 16 ans : accès à des offres culturelles gratuites



Des crédits virtuels pass Culture

17 ans : 50 €

18 ans : 150 €

crédits cumulables et valables jusqu'à la veille des 21 ans



Depuis le 16 février

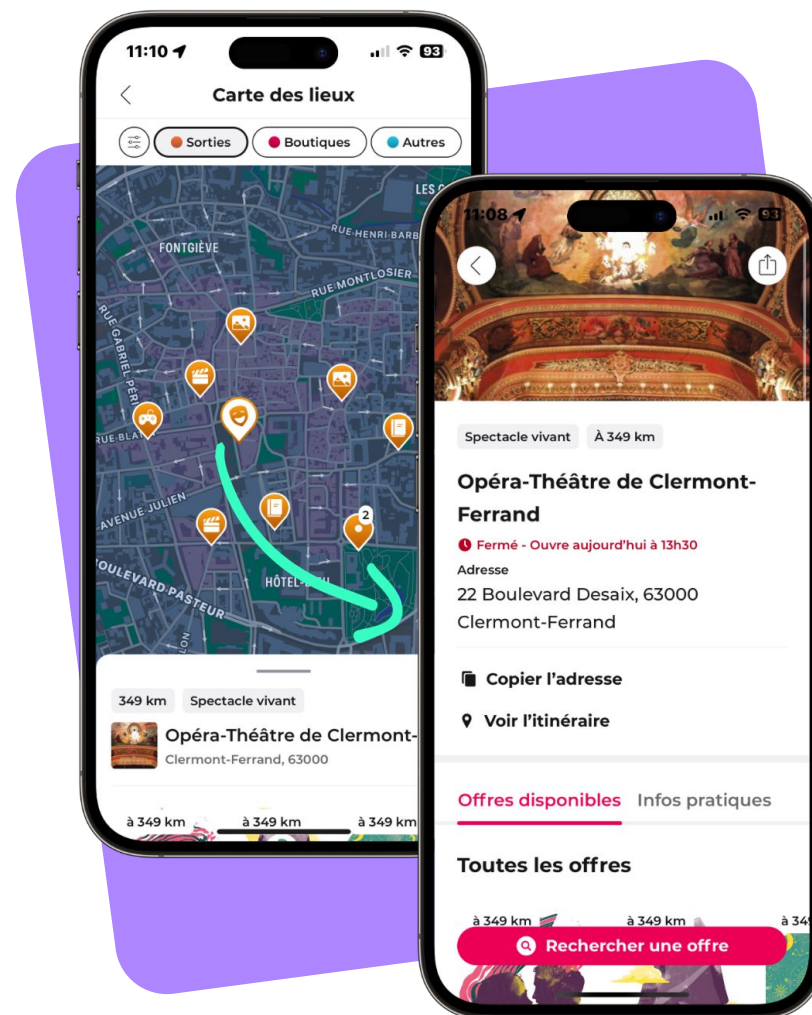
bonus de 50 €

sous réserve de conditions de ressources / handicap

LE PASS CULTURE

Une application gratuite et géolocalisée

- **une page d'accueil** qui propose des sélections thématiques, des lieux culturels à proximité
- **des pages d'accueil par catégorie** : spectacles, cinéma, concert, lecture, loisirs créatifs, etc
- **une carte interactive** qui référence les lieux culturels inscrits dans le dispositif
- **un onglet recherche** qui permet de trouver des propositions spécifiques et de les filtrer par distance (choisir de voir seulement les offres proches par exemple) et par catégorie



LE PASS CULTURE

Le volet collectif du pass Culture



Lire le vademecum de la part collective

—> Né d'un partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, le ministère de l'Agriculture, le ministère des Armées et le secrétariat d'Etat à la Mer.

—> Dédié au **financement d'activités d'éducation artistique et culturelle** pour les élèves de la **6ème à la Terminale**.

—> Nécessitant au préalable un **référencement Adage**, octroyé par la DRAC et le rectorat de votre lieu d'implantation. Cette demande est à compléter sur la plateforme Démarche Numérique.

—> Les actions sont effectuées en groupe, sur temps scolaire, dans et en dehors de l'établissement et encadrées par des professeurs des **collèges et lycées publics et privés sous contrat**

—> Consistant en un **crédit virtuel** attribué à chaque établissement scolaire, avec le même crédit pour chaque élève.

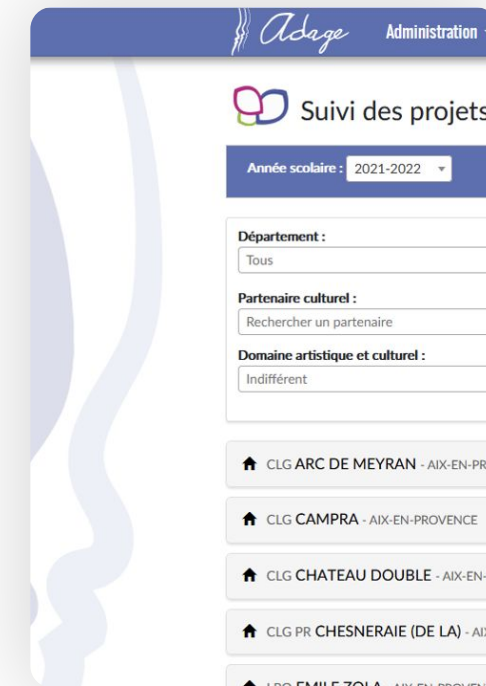
LES PLATEFORMES DE LA PART COLLECTIVE

pass Culture pro pour les structures culturelles

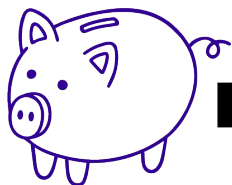


- Proposer des offres collectives aux établissements
- Gérer les offres, les réservations et les remboursements

ADAGE pour les professeurs et les chefs d'établissements



- Sélectionner les offres pour les classes
- Gérer le crédit de dépense



REPARTITION DES CREDITS POUR UNE ANNÉE SCOLAIRE

A la rentrée de septembre, un 1er versement budgétaire est fait aux établissements scolaires pour qu'ils puissent réserver des offres collectives payantes, pouvant se dérouler pendant toute l'année scolaire.

Au 1er janvier, les budgets des établissements scolaires sont remis à 0 €.

De nouveaux crédits leur sont attribués pour la seconde partie de l'année scolaire, sur la base de ce qui a été voté en LFI de l'année civile en cours.

SEPTEMBRE

31 DÉCEMBRE

AOÛT

Période 1

Période 2

Budget 1 :

- pour le mobiliser, les établissements scolaires doivent avoir finalisés les réservations avant le 31 décembre ;
- les actions financées peuvent avoir lieu pendant toute l'année scolaire.

Budget 2 de l'année scolaire qui sera mobilisable pour des actions ayant lieu tout au long du reste de l'année scolaire.

CADRE D'ÉLIGIBILITÉ D'UNE OFFRE COLLECTIVE

Les offres collectives **publiées par les acteurs culturels** sont **réservées par les enseignants**.

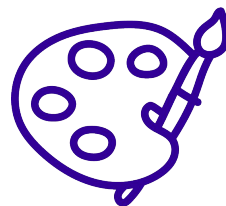
Elles s'intègrent aux **projets d'éducation artistique et culturelle** qu'ils mènent sur l'année avec leurs élèves.

Elles doivent également relever d'au moins un des 3 piliers de l'EAC et tendre à en combiner plusieurs.

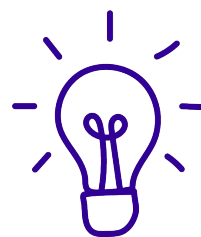
Elles doivent s'inscrire dans le cadre de la [Charte de l'EAC](#) :



La rencontre : des œuvres artistiques de différentes esthétiques et des objets patrimoniaux ; des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture, des chercheurs, des scientifiques ; des lieux de culture et de mémoire, etc.



La pratique : individuelle et collective, dans des domaines artistiques et culturels diversifiés ; la transmission de la démarche de création de l'artiste, de la démarche du scientifique, de la démarche du professionnel, est au cœur de la pratique.



Les connaissances : appropriation de repères culturels et d'un lexique spécifique ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

LE FORMAT DES OFFRES COLLECTIVES

Une proposition déjà conçue avec l'enseignant en amont :



“Offre réservable”

- L'offre que vous créez a **une date et un prix**.
- **L'enseignant la préserve** et le chef d'établissement doit confirmer cette préreservation.

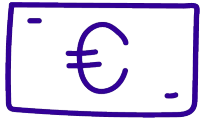
Une proposition pour présenter votre programmation :



“Offre vitrine”

- L'offre que vous créez **n'a ni prix ni date**.
- Elle vous permet de **mettre en valeur votre programmation**.
- Elle incite les enseignants à se rapprocher de vous pour construire une offre **adaptée à leurs classes et leurs projets d'EAC**.

LE FONCTIONNEMENT DES OFFRES COLLECTIVES

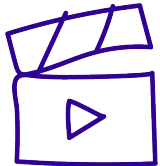


Les offres collectives peuvent être **gratuites ou payantes**.



Elles peuvent se tenir :

- dans votre **structure culturelle**
- dans **l'établissement scolaire**
- dans une **autre structure adaptée**



Elles peuvent concerner et combiner sur une **même courte période** :

- des **rencontres**
- des **découvertes de structures** (représentations, visites...)

LE COÛT D'UNE OFFRE COLLECTIVE

Le coût des offres collectives est forfaitaire.

Il peut inclure :

- le coût du matériel consommable nécessaire à la réalisation d'un atelier de pratique ;
- les coûts de transport, d'hébergement et de restauration des **intervenants** ;
- les frais de rémunération des intervenants.

Il ne peut en aucun cas inclure :

- le coût de transport, d'hébergement et de restauration des **élèves** ;

- l'achat de livres

En savoir plus ?



Nos équipes vous accompagnent sur le volet collectif du pass Culture

Inscrivez vous au webinaire dédié, un jeudi par mois

[Lien d'inscription](#)

LE PASS CULTURE

Les chiffres clés du pass Culture à l'échelle nationale



Part individuelle



4,9 M

de jeunes inscrits dont 3M de
bénéficiaires actuels
soit **92%** des jeunes de 18-20 ans



46 300

partenaires culturels sont inscrits
sur le pass Culture

Part collective année scolaire 24 - 25



94%

des établissements éligibles sont
passés par le pass Culture pour un
projet EAC

LE PASS CULTURE

Votre inscription sur passculture.pro



Parcours d'inscription des entreprises unipersonnelles :

- Inscription à l'espace pro pass Culture via un formulaire d'inscription.
- Réception d'un mail comportant la liste des pièces à fournir par votre structure.
- Validation, mise en attente ou refus de votre demande, par notre service Homologation, selon les critères d'éligibilité du pass Culture.
- Dépôt du dossier d'informations bancaires sur demarche.numerique.gouv.fr
- Demande de référencement Adage si vous souhaitez proposer des offres collectives.

Documents à fournir lors de votre inscription :

- Extrait de casier judiciaire récent (moins de 6 mois). Vous pouvez en faire la demande sur le site du ministère de la Justice.
- Documents nécessaires à la justification de votre expérience professionnelle : (CV, certifications professionnelles, liste des expériences, éventuelles collaborations avec des institutions publiques ou privées, etc.)
- Vous pouvez également fournir, si vous le désirez, vos diplômes ainsi que les liens de votre site web ou de vos réseaux sociaux.

LE PASS CULTURE

Votre inscription en 4 étapes sur passculture.pro

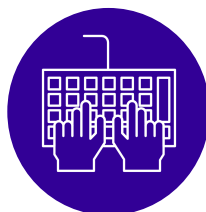


1. Paramétrer votre compte Pro

S'inscrire avec votre adresse mail professionnelle

Renseigner le SIRET de votre structure puis les informations de votre équipement

Paramétrer vos informations bancaires



2. Créer vos offres individuelles

Publier vos offres à destination des 15 - 20 ans

Votre offre est visible et géolocalisée sur l'application pour tous les jeunes inscrits.

Synchroniser votre logiciel avec le pass culture et importer vos offres



3. Gérer et suivre les réservations

Offres physiques
Offres d'événements
Offres numériques



4. Suivre les remboursements

Sur la page *Gestion financière* de votre espace professionnel

LE PASS CULTURE

Le parcours de création d'offre | Part individuelle

Créer une offre

1 Description 2 Localisation 3 Image et vidéo 4 Tarifs 5 Horaires 6 Informations pratiques 7 Récapitulatif

Les champs suivis d'un * sont obligatoires.

À propos de votre offre

Qui propose l'offre ? *

Sélectionner la structure ▼

⚠ Veuillez sélectionner une structure

Titre de l'offre *

Description

0/90

0/1000

Type d'offre

Catégorie *

Pratique artistique ▼

Sous-catégorie *

Choisir une sous-catégorie ▼

⚠ Veuillez sélectionner une sous-catégorie

Étapes adaptatives

À savoir

Vous pouvez modifier la mise en forme de votre texte.
Utilisez des doubles astérisques pour mettre en gras : **"exemple"** et des tirets bas pour l'italique : *exemple*.
Vous pourrez vérifier l'affichage à l'étape "Aperçu".

- Lors de la création d'offre, vous pourrez ajouter toute la description de votre événement, choisir le lieu, la date, l'horaire de rendez-vous, ajouter une jauge, mettre un prix si votre événement est payant,...

Important : ajouter une image attrayante afin que l'offre puisse remonter sur la page d'accueil.

- **Catégories à sélectionner :**
Selon le type d'événement que vous proposerez, choisir les catégories suivantes :
 1. Pratique Artistique -> Atelier, stage de pratique artistique
 2. Conférences; Rencontres -> Rencontres

LE PASS CULTURE

Le suivi des réservations



Créer une offre

Accueil

Individuel

Offres

Réservations

Guichet

Page sur l'application

Collectif

Offres vitrines

Offres réservables

Page dans ADAGE

Donner mon avis

Centre d'aide

Réservations individuelles

Localisation

Toutes

Date de l'évènement

JJ/MM/AAAA

Période de réservation

18/01/2026

17/02/2026

Réinitialiser les filtres

Télécharger

Afficher

Critère

Offre

Recherche



Pour visualiser vos réservations,
veuillez sélectionner un ou plusieurs des filtres
précédents et cliquer sur « Afficher »

LE PASS CULTURE

Focus sur les pages partenaires, votre vitrine

Vos pages partenaire

Complétez vos informations pour présenter votre activité au grand public sur le site et l'application pass Culture à destination des jeunes et / ou auprès des enseignants sur la plateforme ADAGE.

Sélectionnez votre page partenaire *

Opéra Bastille



SPECTACLE VIVANT

Opéra Bastille

Place de la Bastille, 75012 PARIS 12

Grand public Visible

Votre page partenaire est visible sur l'application pass Culture.



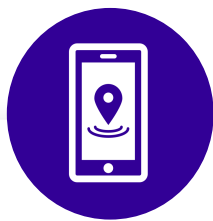
Complétez les **informations pratiques** liées à votre page partenaire (horaires, contact, modalités d'accessibilité) et ajoutez un **visuel**



Les bénéficiaires voient toutes les offres rattachées à votre page partenaire

LE PASS CULTURE

Côté jeunes : le parcours de réservation



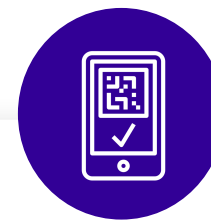
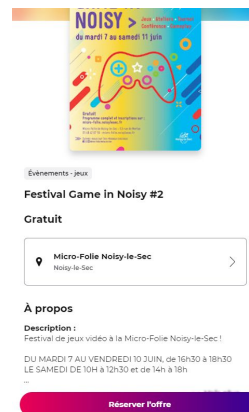
1

Le jeune se connecte sur
l'**application pass
Culture**



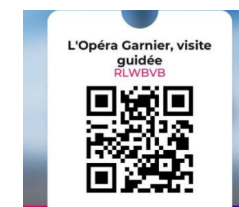
2

Il trouve l'offre en faisant
une recherche par mot
clef, par catégorie, par lieu
culturel, par ville, etc



3

Il réserve l'offre sur son
application et **présente
sa réservation et sa
pièce d'identité** dans le
lieu culturel



Tu dois présenter ta carte d'identité et ce code de 6 caractères pour profiter de ta réservation ! N'oublie pas que tu n'as pas le droit de le revendre ou le céder.

Ma réservation

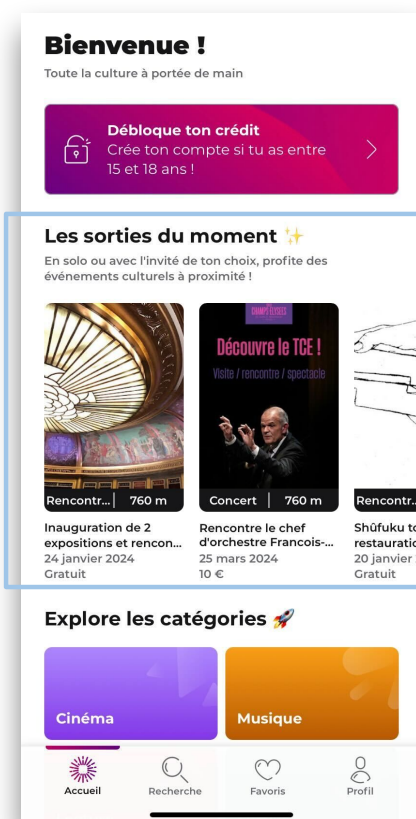
🎫 ballet vincent

📅 Le 26 mai 2021 à 14h00

📍 OPÉRA GARNIER, Paris

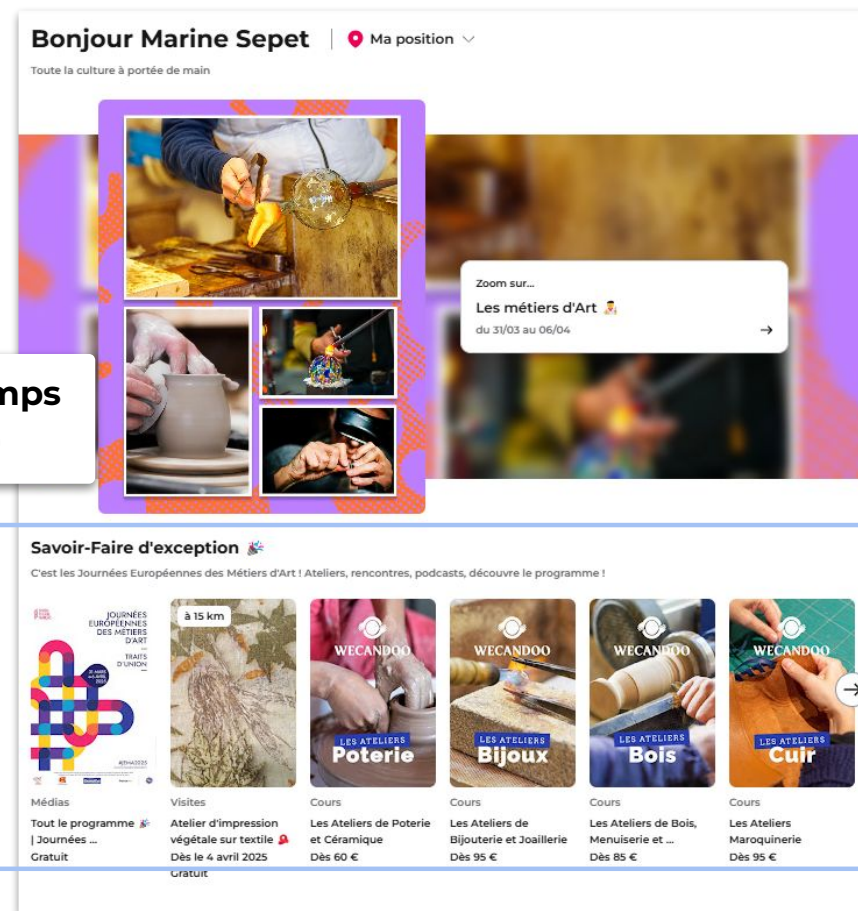
LE PASS CULTURE

Les valorisations sur l'application



Tout au long de l'année

Dans le cadre de temps forts (ici JEMA 2025)



LE PASS CULTURE

Les chiffres des JEMA 2025

Nombre total de places réservées

500

Nombre de consultations

11 600

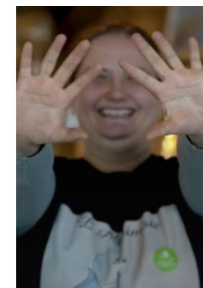
Réservations d'événements

260

Part des réservations DUO parmi les sorties

41,98 %

Offre numérique



Portraits d'artisans - Journées Européennes des Métiers d'Art

Gratuit



INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ART
Paris



En ligne
INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ART

Rencontre



© Association Georges Antonin

Rencontre

À la rencontre des métiers d'antan

Gratuit



Musée de l'Ancien Évêché
Grenoble



Dates
Les 23 et 24 mai 2026



Duo
Tu peux prendre deux places

Atelier



Visite libre

L'atelier de sculpture sur bois "La Boiserie" ouvre ses portes !

Gratuit



Atelier de la Boiserie
5 Cité Beauharnais, 75011 Paris



Durée
1h



Duo
Tu peux prendre deux places

CONSEILS PRATIQUES

Définir sa programmation

Public cible : jeunes de 16 à 25 ans, qui viennent seuls, entre pairs ou avec un adulte.

Format d'activité : atelier découverte, atelier d'initiation, visite, démonstration, etc.

- Définir une jauge
- Définir une durée adaptée et un séquençage pour l'activité
- S'adapter au vocabulaire et au niveau de langage du public accueilli
- Mobiliser différents mediums, notamment le registre sensoriel (le toucher, les odeurs), créatif
- Permettre aux jeunes de repartir avec une création, un petit objet, en souvenir de l'activité



EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES



Visite d'atelier et démonstration

- L'Atelier de la Boiserie a ouvert ses portes en 2025 et a proposé des visites d'ateliers et des démonstrations de sculpture sur bois (créneaux dédiés aux jeunes)
- Visite de l'atelier de l'Alchimiste et démonstrations de soufflage de verre (créneaux dédiés aux jeunes)

Ateliers d'initiation

- Atelier à partir de 16 ans pour broder son initiale au crochet de Lunéville
- Atelier participatif pour découvrir la plumasserie et créer une œuvre collective en plumes

Manifestation et portes ouvertes d'un établissement de formation

- Démonstrations autour du savoir-faire de bijoutier-joaillier au Petit Palais et rencontre avec les élèves de la Haute Ecole de Joaillerie

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Septembre – Novembre : mise en place de l'édition, publication du règlement et des éléments de communication relatifs aux JEMA 2026 (thème, visuel, région à l'honneur, etc.)

Décembre – 31 janvier : Candidatures sur le site des JEMA®

Mi-février : Mise en ligne des événements inscrits aux JEMA® sur le site

Février - Mars : Communication et mise en valeur des programmations jeunesse

7 au 12 avril : Journées Européennes des Métiers d'Art





Contactez-nous :

contact@journeesdesmetiersdart.fr

Contactez votre coordination régionale :

www.journeesdesmetiersdart.fr/regions